

# JDA

Le journal des arquaises et des arquais - novembre 2022  
Arques-la-Bataille - n°76



*80 personnes ont participé à la marche solidaire contre le cancer dans le cadre de l'opération Octobre rose organisée par la Municipalité, l'Ametpa, l'Egt et l'association Cord 76.*

## LES CHANTIERS JEUNES DE L'EGT





## DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 JUIN 2022

### BUDGET COMMUNAL

#### OUVERTURE D'UN COMPTE DE DÉPÔT DE FONDS AU TRÉSOR (DFT) ET MODIFICATION DES RÉGIES

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité : D'annuler et remplacer les décisions visées ci-dessus par la présente délibération, applicable au 1<sup>er</sup> juillet 2022.

Les différentes régies existantes seront regroupées en une seule nommée REGIE COMMUNE et sera instituée auprès de la commune d'Arques-la-Bataille.

- Article 1-cette régie est installée en mairie, place Pierre Desceliers, 76880 Arques-la-Bataille.
- Article 2-cette régie fonctionne à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2022.
- Article 3-la régie encaisse les produits suivants :
  - Les produits liés aux locations de salles (chèques de réservation, chèques de caution, solde), compte d'imputation 752.
  - Les produits liés aux services funéraires (taxes et concessions), compte d'imputation 7031 I.
  - Les produits de vente de photocopies, compte d'imputation 7088.
  - Les recettes liées au jardins ouvriers, compte d'imputation 7028.
  - Les recettes liées à la gestion et organisation de manifestations et spectacles (billetterie, vente de boissons, alimentation ... ), compte d'imputation 7078.
- Article 4-les recettes désignées à l'article 4 sont encaissées selon les modes de recouvrement suivants
  - Numéraire.
  - Virement sur le compte DFT.
  - Paiement en ligne PA YFIP sur le compte DFT.
  - Paiement via un TPE pour un versement sur le compte DFT Chèques.
- Article 5 - un compte de dépôt de fonds est ouvert au nom du Régisseur es qualité auprès de la DRFIP de la Seine-Maritime, perception de Dieppe.
- Article 6- la date limite d'encaissement par le régisseur des recettes désignées à l'article 4 est fixée à un mois.

## DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

- Article 7 - un fond de caisse d'un montant de 300 € est mis à disposition du régisseur.
- Article 8 - le montant maximum de l'encaisse que le régisseur est autorisé à conserver est fixé à 2000 €.
- Article 9 - le régisseur est tenu de verser au comptable public le montant de l'encaisse dès que celui-ci atteint le maximum fixé à l'article 8.
- Article 10 - le régisseur verse auprès de l'ordonnateur la totalité des justificatifs des opérations de recettes au minimum une fois par mois.
- Article 11 - le régisseur est assujéti à un cautionnement dont le montant est fixé dans l'acte de nomination selon la réglementation en vigueur ;
- Article 12 - le Maire et le Comptable public assignataire de perception de Dieppe Municipale sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré : Autorise la fusion des différentes régies du budget communal d'Arques-la-Bataille en la renommant « Régie Commune ».

Autorise l'ouverture d'un compte DFT ouvert au nom du Régisseur es qualité auprès de la DRFIP de la Seine-Maritime.

### BUDGET COMMUNAL DM N °1

Maryline Fournier, Maire, propose au Conseil municipal de modifier certaines opérations prévues au budget de l'exercice 2022 comme suit :

| DÉSIGNATION   | DÉPENSES              |                         | RECETTES              |                         |
|---|-----------------------|-------------------------|-----------------------|-------------------------|
|   | Diminution de crédits | Augmentation de crédits | Diminution de crédits | Augmentation de crédits |
| <b>FONCTIONNEMENT</b>   |                       |                         |                       |                         |
| D-675 Valeurs comptables des immo cédées                                  | 27 918,00€            | 0,00€                   | 0,00€                 | 0,00€                   |
| R-77 61 Différences sur réalisations transférées en investissement        | 0,00€                 | 0,00€                   | 27 918,00€            | 0,00€                   |
| <b>TOTAL D42 Opérations d'ordre de transfert entre sections</b>           | <b>27 918,00 €</b>    | <b>0,00€</b>            | <b>27 918,00 €</b>    | <b>0,00€</b>            |
| D-673 titres annulés  | 880,00€               | 0,00€                   | 0,00€                 | 0,00€                   |
| <b>TOTAL D67 Charges exceptionnelles</b>                                  | <b>880,00 €</b>       | <b>0,00€</b>            | <b>0,00€</b>          | <b>0,00€</b>            |
| D-6815 Dotations aux provisions pour risques et charges de fonctionnement | 0,00€                 | 880,00€                 | 0,00€                 | 0,00€                   |
| <b>TOTAL D68 Dotations aux amortissements et provisions</b>               | <b>0,00€</b>          | <b>880,00 €</b>         | <b>0,00€</b>          | <b>0,00€</b>            |
| <b>TOTAL FONCTIONNEMENT INVESTISSEMENT</b>                                | <b>27 918,00 €</b>    | <b>880,00€</b>          | <b>27 918,00 €</b>    | <b>0,00€</b>            |
| D-192 Plus ou moins-value sur cession d'immobilisation                    | 27 918,00€            | 0,00€                   | 0,00€                 | 0,00€                   |
| R-2111 Terrains nus   | 0,00€                 | 0,00€                   | 27 918,00€            | 0,00€                   |
| <b>TOTAL D40 Opérations d'ordre de transfert entre sections</b>           | <b>27 918,00 €</b>    | <b>0,00€</b>            | <b>27 918,00 €</b>    | <b>0,00€</b>            |
| <b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>   | <b>27 918,00 €</b>    | <b>0,00€</b>            | <b>27 918,00 €</b>    | <b>0,00 €</b>           |
| <b>TOTAL GENERAL</b>  | <b>55 836,00 €</b>    | <b>0,00€</b>            | <b>55 836,00 €</b>    | <b>0,00 €</b>           |

### DIEPPE MARITIME

#### CONVENTION DE SERVITUDE ET D'INDENNISATION DANS LE CADRE DU TRANSFERT DES EFFLUENTS

La commune a été associée par Dieppe Maritime à l'étude du projet qui prévoit dans le cadre de la mise en œuvre d'un schéma directeur d'assainissement, le transfert des effluents de la station d'épuration d'Arques-La-Bataille vers le système d'assainissement de Dieppe.

Le projet retenu implique le passage d'une canalisation de refoulement sur des terrains privés nécessitant l'établissement d'une servitude de passage. A cet effet, les accords de tous les propriétaires pour le passage de la canalisation de refoulement des eaux usées en terrain privé n'ayant pu être recueillis, une servitude d'utilité publique a été instituée au profit de la Communauté d'agglomération, par arrêté préfectoral du 21 octobre 2021, sur le fondement de l'article L.151-1 du Code Rural et de la Pêche Maritime.

La Commune est concernée par cette servitude d'utilité publique en qualité de propriétaire des parcelles cadastrées section AP n°66 et AP n°185. Le montant des indemnités proposées s'établit en fonction de la nature du terrain, suivant l'avis du pôle d'évaluation de la Direction générale des finances publiques, à 96 € pour la parcelle AP n° 185 et à 177 € pour la parcelle AP 66.

Par ailleurs, les parcelles cadastrées AP n°68 et n°69, appartenant également à la Commune, bien que non intégrées à la servitude d'utilité publique, sont également concernées. Une servitude conventionnelle doit être établie pour le passage de la canalisation de transfert des effluents sur une longueur de 138 mètres. Le montant de l'indemnité établi sur la même base de calcul s'élève à 166€.

Entendu l'exposé qui précède, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Accepte le montant de l'indemnisation proposée s'agissant de la servitude grevant les parcelles cadastrées section AP n° 66 et 185 et autorise Madame le Maire à signer la convention d'indemnisation correspondante.

- Accepte l'établissement d'une servitude conventionnelle de passage de la canalisation publique de transfert des eaux usées sur les parcelles AP n°68 et n°69 et autorise Madame le Maire à signer la convention avec la Communauté d'agglomération Dieppe-Maritime.



## Page 4-5

Aïda, l'ouverture à l'opéra  
Un engagement citoyen



## Page 6-7

La fin du tableau noir  
Arques, lauréate des  
Rubans du patrimoine



## Page 8

Arques en ciel,  
porte ouverte à l'enfance



## Page 11

Les chantiers jeunes de l'EGT



## Page 12 -13

Sport :  
La saison redémarre



## Page 14-15

Expression libre  
Noces d'or



## Page 16

Octobre rose  
Halloween

---

## Chers arquais, chères arquaises.

A l'heure où notre forêt revêt ses habits d'automne, la baisse des températures rend encore plus magique le paysage. La palette de jaune, vert et ocre fait le bonheur des promeneurs, des cueilleurs de champignons et des photographes amateurs.

**Il y règne une sérénité et une quiétude qui contrastent avec les difficultés du quotidien qui s'accumulent pour la plupart d'entre nous.**

Le récent incendie de la "petite guinguette", qui était devenue en quelques mois un lieu de convivialité apprécié par de nombreux arquais nous a tous touchés. Au-delà du soutien que la Commune a manifesté à son propriétaire, l'émotion légitime qui a suivi ne doit pas nous faire oublier qu'une enquête est en cours et qu'il convient de ne pas stigmatiser ni faire d'amalgame avec les jeunes de la Commune.

**Car la jeunesse arquaise peut faire la fierté de ses habitants.**

C'est une jeunesse qui tend la main, à l'heure du repli sur soi, qui tourne son regard vers l'autre, à l'heure de toutes les vanités et de l'égoïsme.

En témoignent nos Jeunes Sapeurs-Pompiers qui ont reçu collectivement le 15 octobre dernier le prix de l'engagement citoyen de l'Ordre National du Mérite pour leur action auprès de nos aînés pendant la crise sanitaire.

**Comme nos jeunes, veillons les uns sur les autres pour que le vivre ensemble reste la priorité de la Commune.**

Que les fêtes de fin d'année qui approchent soient l'occasion pour tous et toutes de retrouver la joie du bonheur partagé, et ensemble nous pourrions assurer un avenir plus serein.

Votre maire, Maryline Fournier

---

## Trop c'est trop !

Ce ne sont pas des actes de violence ou de grand banditisme, mais dégradations et incivilités exaspèrent la vie des habitants au quotidien. Comme toute les communes, Arques n'y échappe pas. Mais ce n'est pas une raison pour laisser une impunité à tous les agissements qui nuisent au respect et à la tranquillité de tous. Récemment, c'est la stèle érigée en hommage aux arquais torturés et fusillés par les nazis qui a été descellée. Un acte de bêtise pure, on le souhaite. Néanmoins, la Commune a porté plainte et le ou les responsables encourent de lourdes peines pour dégradation de bien public avec circonstances aggravantes pour cet espace mémoriel : Jusqu'à 3 750 € d'amende ainsi que de la peine de prison ferme. Pour tout acte de dégradation, de vandalisme ou de nuisance, la Commune porte plainte et avertit les services de police.



## Aïda, l'ouverture à l'opéra

Une quarantaine de musiciens professionnels, huit solistes de renom accompagnés d'un chœur qui bat à tout rompre... L'Orchestre Symphonique de l'Arques, dirigé par Frédéric Rouillon, nous a offert un spectacle exceptionnel, dans l'enceinte du groupe scolaire, avec une interprétation de grande envolée de l'œuvre de Verdi, *Aïda*. Un art lyrique peu coutumier à Arques mais qui a attiré plus de 350 spectateurs.

En amont du récital, les chanteurs ont initié le public aux clés ainsi qu'aux codes de cette dramaturgie et des livrets ont été distribués pour mieux s'immerger dans les différents rôles des acteurs.

Spectateurs néophytes, curieux ou fins connaisseurs ont été comblés par

*L'opéra en IV actes a fait vibrer les murs de l'école par la puissance des voix mais aussi par l'émotion qui s'en dégageait.*



la représentation et le travail qu'une telle mise en scène exige. Démystifier l'opéra, le rendre accessible à tous en allant au plus près du public, c'est des deux mains que l'on redemande un prochain opus.

## Electricité, les économies imposées

La baisse continue des dotations de l'Etat et l'explosion des coûts de l'électricité conduisent les communes à prendre des décisions drastiques pour maintenir les budgets de fonctionnement et continuer d'offrir les services aux habitants.

La baisse de température dans le gymnase ou les bâtiments communaux ne sera pas suffisante, la décision a donc été prise de ne pas installer les décorations lumineuses lors de la période de fin d'année. « Nous n'avons pas de nacelle et nous faisons appel chaque année à une entreprise pour la pose et la dépose des éclairages. Une partie de ce matériel est en location et avec le coût de l'électricité la facture s'alourdit à plus de 11000 € » commente

Ludovic Lagnel, directeur des finances. Une réflexion sur l'ensemble de l'éclairage urbain est en cours, « en 2022, la charge totale de l'électricité est de l'ordre de 82 000 €, dont près de 50 000 € pour l'éclairage. Nous nous attendons à une hausse entre 95 et 168 % pour 2023 ! ». Avec 22 armoires électriques sur son territoire et un réseau vieillissant, des travaux sont déjà programmés pour 2024-2025.

L'accent sera mis sur les économies à faire dans la consommation, la qualité de l'éclairage et le développement durable des installations. Sans être au détriment des usagers.



*Pas d'illuminations donc pour cette année, mais les agents municipaux œuvrent à la fabrication de décorations et de chalets avec des matériaux recyclés. Les fêtes ne seront pas oubliées.*



## L'accessibilité à tous

Une volée de marches, un distributeur de billets trop haut, une porte de magasin ou de service public difficile à pousser... Et cela devient vite une montagne infranchissable pour les personnes à mobilité réduite. C'est même, une source d'exclusion pour les personnes subissant un handicap. Au pôle des services du site Ernest Carnot, ainsi qu'à la Poste, des aménagements et des rampes d'accès ont été réalisés pour permettre à tous de bénéficier des services qu'ils sont en droit d'attendre.

Pôle des services : le coût pour la maçonnerie, la menuiserie, l'électricité, la plomberie et la peinture s'élève à 50.395 €

Pour la Poste, la commune a investi 60.010 € pour réaliser la maçonnerie, la menuiserie, l'électricité et la peinture.

## Exercices de sécurité EDF sur les étangs

Suite à la catastrophe survenue à Fukushima le 11 mars 2011, les processus de sécurité et d'interventions sur les sites nucléaires ont été revus de manière draconienne. C'est ainsi qu'en France a été créée la Force d'Action Rapide Nucléaire

nécessaire, la municipalité a signé une convention de mise à disposition des étangs et de la piscine. Exercices autour de la radioprotection, scénarios autour d'une piscine de combustible, utilisation d'une barge et d'engins de levage, « nous



**Pas de panique en apercevant une armada de camions et de personnes intervenant en combinaison, la FARN est en action préventive.**

(FARN), une unité unique en son genre au niveau mondial : « Nous devons être opérationnels en moins de 24h dans n'importe quelle centrale du territoire et dans toutes les conditions possibles » souligne Jeffrey Suret, équipier d'intervention process.

### Intervenir dans tous les milieux

Pour que les équipes de la FARN puissent s'entraîner et acquérir la maîtrise

devons pouvoir intervenir dans tous les milieux ! ». Et Arques permet d'offrir de multiples possibilités d'entraînement. Sur le secteur région, la FARN est constituée de 80 équipiers et agents d'EDF. Pour apprendre également à gérer le stress d'une intervention dans l'extrême urgence, ils ne sont pas prévenus des manœuvres.

## Un engagement citoyen



« En 10 ans nous avons formé plus d'une centaine de JSP » se félicite le Capitaine et chef de corps d'Arques, Pascal Monchy. « Beaucoup sont devenus volontaires, d'autres ont fait le choix d'intégrer les brigades de Paris ou de Marseille. Mais grâce aux valeurs enseignées c'est aussi une ouverture vers le monde de l'entreprise, de la sécurité ou de la médecine. Beaucoup de portes peuvent s'ouvrir ».

Pour Adrien, Agathe, Elise, Eloïse, Fiona, Jean, Lilou et Victor c'est le grand saut. Les nouvelles recrues viennent de démarrer leur cursus de techniciens du feu avec un emploi du temps conséquent : sport le mercredi de 14h30 à 17h et cours théoriques

**Ils sont une trentaine de jeunes, qui n'hésitent pas à s'engager dans un parcours de quatre années de formation approfondie à l'école de la Vallée d'Arques des Jeunes Sapeurs-Pompiers (JSP). Demain, ils seront la relève dans les différents Centres d'Incendie et de Secours de la région.**

le samedi de 14h à 18h. Sans oublier les participations aux manifestations patriotiques et communales. « Il faut connaître ses priorités » témoigne Benoist. De la même "Promo" qu'Ambre, Coléen, Angèle et de Tonio il vient de terminer et de valider son parcours. Désormais ils vont pouvoir décaler sur les interventions. Cinq "anciens" sont venus à la rencontre des novices pour leur apporter leur expérience et des conseils, « il faut travailler à la maison et ne pas rester sur ses acquis » confie Angèle « et rester soudés ! Si on tient quatre ans c'est qu'il y a un bon esprit dans le groupe. Et puis, nous sommes passionnés alors ça passe vite ».



©Erwan Lesne

### Prix de l'engagement citoyen

Conviés dans les salons de l'Hôtel de ville de Dieppe, les JSP ont été mis à l'honneur pour leur parcours, ainsi que pour la correspondance qu'ils ont entretenue avec les aînés de l'EPHAD pendant la période Covid. C'est très officiellement, que l'association des membres de l'Ordre National du Mérite leur a décerné « le Prix de l'engagement citoyen ». Une récompense collective exceptionnelle, accompagnée d'un chèque de 1000 € pour l'école de la Vallée de l'Arques.



## La fin du tableau noir

Bien plus qu'un accessoire, c'est un véritable outil pédagogique adapté aux technologies actuelles qui a été livré à toutes les classes de l'école élémentaire. Au total, six tableaux numériques ont été financés par la commune pour un montant de 18 706 €, subventionnés à 70% par l'Education Nationale dans le cadre du Plan de relance. « *Nous avons un accès direct aux différentes fiches d'enseignement et tout est interactif* » apprécie Palmira Fras, directrice du groupe scolaire.

Avec ces tableaux grand format et tactiles, les élèves ont également la possibilité de recherche d'infos sur internet, scanner, envoyer les fiches de travail par mail si besoin et garder le tout en mémoire. Un nouvel usage et de nouvelles méthodes pour les enseignants qui s'auto-forment sur les différents logiciels et outils proposés. Pour le tableau noir, c'est l'heure des grandes vacances.



## QUAND LA MUSIQUE EST BONNE

Résidences d'artistes avec Dieppe Scène Nationale, initiation au théâtre baroque avec l'Académie Bach, découverte de l'opéra avec le chef d'orchestre Frédéric Rouillon... Depuis plusieurs années, la culture, synonyme d'ouverture d'esprit et amplificateur d'émotions, fait partie des programmes des écoliers arquais. Avec le Conservatoire à Rayonnement Départemental Camille Saint-Saëns de Dieppe, c'est la musique qui va être au cœur des manuels scolaires.

Administré par le Sydempad, (pour le Développement de l'Enseignement Musical en Pays Dieppois), le Conservatoire Camille Saint-Saëns a parmi ses nombreuses missions celle d'initier à l'art musical dans les écoles. Les premières notes du dispositif « Education artistique et culturelle » viennent de résonner dans la salle Alice Guy avec la complicité des enseignants de l'école de musique. Objets usuels ou à l'aide d'instruments classiques, ils se sont amusés avec les sons et ont su captiver l'attention des jeunes CP de l'école élémentaire. Plus qu'un concert, c'était une récréation musicale ludique et interactive avec les enfants. Les enseignants interviendront ensuite au sein de l'école pour continuer ce travail participatif, trois dates de concerts sont à l'étude pour la fin de l'année scolaire.

## Semer... et apprendre à grandir

Un effectif stable au Marronnier pour cette rentrée. 64 élèves, répartis en 3 classes, ont franchi le seuil de l'école maternelle. Outre tous les fondamentaux indispensables à l'éveil, l'axe pédagogique de cette année se fera autour de la nature et des paysages. Un thème cher aux enseignants qui permet d'ouvrir de nombreuses passerelles sur le respect de l'environnement et de l'autre. Sans oublier la découverte du milieu végétal si riche à Arques et la fierté du jardin potager de l'école qui pousse en même temps que nos jeunes apprentis jardiniers. « *Le jardin continue d'évoluer* » se félicite Nadège Brument, directrice de l'établissement. « *Il y a un élan solidaire autour de ce projet. Nous sommes aidés par l'EGT et les Jardins partagés ainsi que par les jeunes de l'IME qui parrainent des enfants pour leur apprendre des rudiments du jardinage et la culture des légumes. Les parents*



*Aidé par l'EGT des Jardins partagés et les jeunes de l'IME, "Le jardin potager" de l'école a reçu le 4<sup>ème</sup> prix ex-aequo du Concours départemental des écoles fleuries.*

*ont participé activement en nous donnant des graines et des plants.* » Légumes, fruits et fleurs s'épanouissent sous les yeux des enfants en soif de connaissances. Un travail qui a reçu le 4<sup>ème</sup> prix ex-aequo du Concours départemental des écoles fleuries.

En partenariat avec l'association Cardere, les enfants vont recevoir un apprentissage du milieu naturel, des paysages et des arbres. Lors de sorties en forêt à l'automne, les écoliers pourront mettre en pratique la théorie apprise en classe.



Bénéficiant du Réseau d'éducation populaire(REP), des actions communes sont réalisées avec le collège Claude Delvincourt avec l'initiation aux échecs ou la fabrication de rosaces par les collégiens et décorées par les maternelles, « *cela a été plus loin qu'un simple travail de*



compréhension des consignes ou d'écriture, il y a eu des moments très forts entre les enfants, d'esprit de tolérance ».

## Remonter le temps

« Les enfants ont découvert la Machine à remonter le temps ainsi que les lettres d'un ancien élève voulant revenir en classe élémentaire. » Mais les essais n'ont pas été à la hauteur, et la personne se retrouve à la Préhistoire ! Le scénario est ludique pour les élèves de Palmira Fras, mais c'est sérieusement que seront étudiées les différentes tranches de l'Histoire. A chaque nouvelle lettre reçue, une nouvelle période à découvrir, une invitation à voyager dans le temps.

L'Histoire, encore, mais plus récente pour la classe de CM2 d'Isabelle Galland. Les enfants vont participer au Concours scolaire proposé par le collège Camus de Neuville-lès-Dieppe sur le thème « Les passeurs de mémoire, la libération de ma commune, de mon quartier,... ». Un travail sous forme d'enquêtes et d'observations que les enfants devront mener autour du Monument aux morts en réalisant un recueil et une proposition plastique pour le projet d'un monument mémoriel. Les résultats seront connus au printemps, avec des dotations pour le financement de bibliothèques aux lauréats. « C'est un travail de recherche intéressant autour de l'histoire locale. Il est important que l'on se souvienne du passé, pour ne pas réitérer les mêmes erreurs dans le présent » souligne la directrice de l'école.

Le CM2 se conjuguera au féminin tout au long de l'année scolaire. Au programme, l'Olympisme féminin avec le collège Delvincourt et le concours de 2 classes arquaises. Le rallye lecture mettra à l'honneur les femmes célèbres dans l'histoire et le monde. Parce que l'Histoire ne s'écrit pas uniquement au masculin.

Autre fil rouge pour cette année, les enfants travailleront sur l'émotion, à travers les lectures de Lire et faire lire, mais aussi avec la résidence de la Compagnie Lamadeo. En lien avec le Conservatoire Camille Saint-Saëns, Lamadeo orchestrera des ateliers chorégraphiques sur le thème « Qu'est-ce qui me rend heureux ? ». Un sujet qui abordera, par le mouvement, l'harmonie dans la diversité et la tolérance de l'autre... Salulaire, par les temps qui courent.



## Ametpa "Au bonheur des fleurs"

Pour le traditionnel concours des maisons, balcons fleuris et jardins potagers, la présidente de l'AMETPA, Carole Dufils, ne cache pas son plaisir d'annoncer une participation en hausse, « 32 inscrits, avec de nouveaux venus. Une édition particulièrement difficile à partager avec de nombreux ex-aequo ».

Pour que tout le monde puisse être présent à la cérémonie des prix, la réception s'est déroulée à la Résidence d'Autonomie rue Saint-Julien, en présence de Mme le Maire. Daniel Saunier qui y cultive son petit jardin d'aromates a été ainsi mis à l'honneur, ainsi que tous les habitants à la "main verte". Organisatrice de ce concours

ouvert à tous et qui met en valeur notre commune, l'AMETPA a offert plantes, graines et fleurs d'ornement à tous les participants de cette édition. Lauréats pendant plusieurs années, Michel Ménager et Jean Mercier ont été classés hors concours pour leurs nombreuses participations et prix. Rendez-vous pris pour la saison prochaine !

Balcons fleuris : 1<sup>er</sup> prix : Jean-Claude Ester

Maisons fleuries : 1<sup>er</sup> prix : Francis Levillain

Jardins potager : 1<sup>er</sup> prix : Ludovic Beaupere et Jean Mercier.

## Arques, lauréate des Rubans du patrimoine



Créé en 1994 avec le partenariat de la Fondation du patrimoine, l'Association des maires de France (AMF), la Fédération nationale de la Caisse d'Epargne et la Fédération Française du bâtiment, le concours des Rubans du Patrimoine récompense les communes pour leur investissement dans la rénovation de leur patrimoine bâti. C'est aussi l'occasion de mettre à l'honneur le savoir-faire des compagnons et des artisans spécialisés dans la restauration historique.

Pour le travail exceptionnel réalisé sur l'église Notre-Dame-de-l'Assomption depuis plusieurs années, Arques-la-Bataille a reçu le Prix Départemental 2022. Une récompense pour cette action au long cours, portée par



Philippe Gautrot, adjoint en charge de l'aménagement du territoire. « le chantier de restauration a duré près de 4 années, mais avec les dossiers et études à réaliser au préalable, c'est une phase qui se sera écoulée sur dix ans ».

En effet, le 1<sup>er</sup>-diagnostic effectué par l'Architecte du Patrimoine date de 2011. Trois tranches de travaux ont été ensuite définies pour sécuriser et restaurer la maçonnerie, les sculptures, la charpente, les huisseries et les vitraux.

Reconstruite en 1515, l'église n'avait certainement pas connu une telle campagne de travaux depuis le XIXe siècle. A la fois cultuelle et culturelle, Notre-Dame est un petit bijou architectural et un témoignage de notre histoire.



## Arques en ciel, porte ouverte à l'enfance

***Rue Auguste Perret, l'établissement « Arques en ciel », géré par l'IDEFHI au sein du Département de Seine Maritime, a ouvert ses portes le 12 septembre et accueille désormais 36 jeunes du territoire dieppois. Agés de 3 à 17 ans, ils ont été accueillis pour les protéger de situations familiales difficiles et douloureuses. Accueil temporaire ou à plus long terme, l'IDEFHI analyse chaque situation pour trouver le parcours le mieux adapté. Victimes de situations dramatiques, ces enfants doivent grandir sereinement. Comme tous les enfants.***

Avec 1 300 salariés et 1 800 personnes accompagnées, l'Institut Départemental de l'Enfance de la Famille et du Handicap pour l'Insertion (IDEFHI), est l'un des plus gros instituts sociaux de France. Financé par l'ARS et le Département, son expérience centenaire est reconnue pour son approche et son accompagnement avec les jeunes. Ouverte depuis septembre, l'Arques en ciel est la plus importante structure de l'IDEFHI. Educateurs, maitresses de maison, référents famille et scolaire, animatrice sportive et culturelle, agents administratifs, psychologue et infirmier... Ils sont près d'une quarantaine de salariés à accompagner les 36 jeunes pensionnaires. Accompagner est bien le maître mot pour les encadrants.

Nolwenn Texier, directrice pour le Service Territorial Dieppois et son adjoint Joël Lacaille s'insurgent contre ceux qui feraient l'amalgame avec des maisons de redressement : « Nous sommes exclusivement protecteurs de l'enfance ! Nous accueillons des enfants pour les protéger quand il y a un risque au niveau familial, pour des carences éducatives ou qui ont parfois subi des actes de violence. Nous travaillons sur les motifs qui ont amené leur placement et si c'est possible, de pouvoir réconcilier les familles. Les ados qui sont placés ici sont comme tous les ados, avec leurs doutes et leurs interrogations. La seule différence, c'est qu'ils vivent en collectivité. Ils sont impressionnants par leur capacité d'adaptation. Pas sûr que nous en tant qu'adultes, nous aurions les mêmes facultés avec la souffrance des séparations ».



***Les enfants sont impressionnants par leur capacité d'adaptation. Pas sûr que nous en tant qu'adultes, nous aurions les mêmes facultés avec la souffrance des séparations ».***



***« Aujourd'hui nous avons un bel outil de travail, adapté et dans un site bucolique »***

Foyers, familles d'accueil... Il existe un panel de dispositifs pour l'aide aux mineurs mais le nombre de places disponibles demeure insuffisant. « Nous avons un parc immobilier vieillissant sur Dieppe » témoigne Joël Lacaille, « Nous avons

participé à l'élaboration des plans d'Arques en ciel pour en faire un lieu de vie accueillant ». Trois unités distinctes sont abritées dans ces locaux flambant neufs et spacieux. Chacune possède des salles pour les rencontres avec les familles, des espaces communs, une cuisine, des salles pour les devoirs et des chambres individuelles. Quelques finitions et touches de décoration sont encore à venir, mais l'institut souhaitait être opérationnel pour les premiers jours de la rentrée scolaire, « afin d'éviter les ruptures de parcours successifs et les changements d'établissements ».

### « Trouver du bonheur, dans un lieu où l'on a pas choisi d'être »

A la douleur d'être "extrait" de chez soi, de son environnement, les séparations déchirantes entre frères et sœurs sont encore monnaie courante. Une double peine. « Avec la Maison d'Enfants à Caractère Social (MECS) Vertical, nous ne séparons pas les

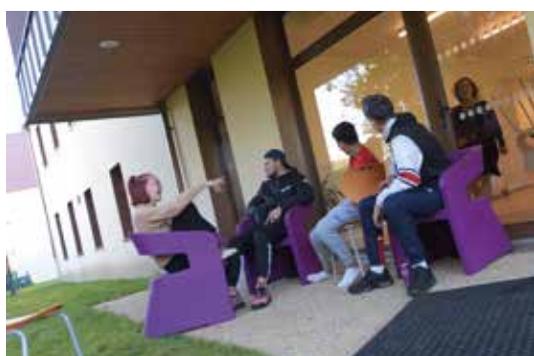


*« les maîtresses de maison », devenant souvent confidente ou maman par extrapolation. Nous sommes là pour le quotidien, nous ne donnons pas d'ordres ni de directives. Ils recherchent des personnes à qui se référer »*  
Armelle Deca

Une 2<sup>ème</sup> MECS dédiée aux ados, accueille jusqu'à douze jeunes encadrés par sept éducateurs. « Nous les aidons pour leur orientation, les problèmes de santé, l'accès à la culture et aux loisirs. Leur référent est également en lien étroit avec les parents, c'est une co-éducation » atteste Hmad Alakheir.

Arques en ciel loge aussi le Service d'Accueil d'Urgence Dieppois (SAUD). Un nouveau dispositif avec une prise en charge pouvant durer 3 mois. « A l'entrée au SAUD, il faut se poser la questions, que c'est-il

cabinet médical pour accueillir un médecin vacataire ». Mais LA priorité était de réussir la rentrée pour les jeunes écoliers, collégiens et lycéens dirigés vers Dieppe. Place maintenant à l'épanouissement personnel ! Des contacts sont pris avec les différents clubs pour la pratique du sport individuel ou collectif. Côté vie locale, le groupe scolaire a renforcé ses effectifs et une convention a été signée avec une boulangerie locale et la pharmacie. Arques en ciel fait désormais parti du paysage arquais. ■



*Les ados qui sont placés ici sont comme tous les ados, avec leurs doutes et leurs interrogations. La seule différence, c'est qu'ils vivent en collectivité.*  
Joël Lacaille

enfants, les liens affectifs sont un point essentiel » rassure la directrice. Un liant affectif qui se tisse aussi avec leurs éducateurs ou « les maîtresses de maison », devenant souvent confidente ou maman par extrapolation.

passé ? Comment le protéger au mieux ? C'est un temps d'évaluation et d'expertise pour rediriger ensuite le jeune dans le parcours le plus adapté, que ce soit en MECS ou en famille. » indique Sophie Thevenet, cadre de l'établissement.

### « S'impliquer dans le tissu local »

Nouvel établissement, nouveau lieu, nouveaux repaires... L'équipe d'IDEFHI prend ses marques au fur et à mesure et s'initie dans la vie quotidienne d'Arques. Seul point noir pour Joël Lacaille, « la médecine de ville... C'est une vraie problématique avec 36 enfants. Nous anticipons et nous avons installé un



*« Un éducateur a réussi son travail quant le jeune retourne dans sa famille dans de bonnes conditions »*  
Hmad Alakheir



### UNE VIGILANCE BIENVEILLANTE

Ils sont une dizaine d'enfants à avoir rejoint les bancs de l'école élémentaire, « Le REP (Réseau d'Education Prioritaire, dispositif dont Arques bénéficie) prend ici tout son sens » souligne Palmira Frasnay, directrice de l'établissement. « À chaque inscription on se voit entre l'équipe enseignante et le référent scolaire de l'IDEFHI. Nous avons une vigilance bienveillante, il fallait bien accueillir l'effet groupe tout en respectant l'individu. Nous avons créé depuis des années un climat de confiance avec les élèves et les parents, on doit le mettre en place avec les enfants et les éducateurs. Nous sommes là pour transmettre les valeurs de l'école, mais il faut prendre le temps de se connaître ».

# À chacun son lapin de terre

A 79 ans, Daniel Saulnier n'est pas un novice. La terre, il connaît. « *Mon grand-père paternel avait 3 jardins, mon père en avait un aux ballastières et avec mon épouse nous avons un grand potager. 55 ans de mariage, 55 ans de jardin !* » plaisante Daniel. Mais faire pousser légumes et fruits n'est pas toujours idyllique et nécessite beaucoup de travail et de temps, « *les vacances, pas le choix, nous les prenions en septembre pour faire les récoltes et les conserves* » se souvient l'ancien plombier-chauffagiste.

## Avoir toutes les plantes aromatiques possibles

Habitant désormais à la Résidence d'autonomie rue Saint Julien, il saisit l'occasion après l'arrachage des haies lors des travaux réalisés par Sodineuf pour se créer un jardinet d'aromates. « *Le but n'était pas de faire des légumes, c'est trop contraignant, mais d'avoir toutes les plantes aromatiques possibles au pied de la cuisine* ». Une idée qui ne pouvait que séduire son épouse Nicole, pour relever et rendre encore plus savoureux tous ses plats. Romarin, thym, sarriette, verveine, persil, basilic et autres aromates se côtoient généreusement dans le parterre.

Tout est ordonné, étiqueté, « *je fais tous mes semis, les œilletons d'Inde servent d'anti-pucerons et je laisse l'eau dans des bouteilles pour qu'elle soit à température ambiante, tout est bio ! C'est une petite surface, ce n'est que du plaisir à entretenir !* ».

Egalement amateur de pêche à pied, Daniel ne voit pas le temps passer et vit sa retraite sereinement, « *à l'heure de la retraite, si on reste dans le fauteuil ou devant la télé, on ne va pas loin.* » Une philosophie de la vie, à cultiver jour après jour.

**Avec son ami et voisin, Daniel passe un bout de temps dans le rez-de-jardin à revisiter ses plantations.**



**VEL'YO : 58,  
Résidence les Côtes du château  
Tél. 06 59 74 53 76**

## Déplacement doux avec VEL'YO

Lorsque son entreprise de transport de fruits se délocalise, Yann Lefebvre décide de changer de voie et crée sa sarl "VEL'YO". Il s'installe à la mi-mai près du gymnase de l'Étoile et propose toute une gamme de vélos à la location. A deux coups de pédales de l'Avenue Verte, l'idée est plutôt bonne, « *je voulais créer quelque chose d'utile pour la commune et j'avais envie d'être au bord du lac. Comme cadre de travail, il y a pire !* ». Une

1<sup>ère</sup> saison qui a valeur de test, « *j'ai étoffé le nombre de vélos au fur et à mesure et je peux louer pour toute la famille, du tricycle au VTT. La location comprend la mise à disposition de casques et de chasubles, il a aussi des carrioles ou des sièges pour enfant* ». Idéal pour (re)découvrir notre belle région sous un nouvel angle !

Une trentaine de cycles sont désormais disponibles, « *je fais de la location à la*

*demi-journée et la clientèle est aussi bien locale que composée de touristes. Des campeurs ont même loué pour la semaine !* ». Yann continue de se développer et propose également la vente et la réparation de cycles. La saison estivale étant terminée, c'est à son domicile que vous pouvez acquérir votre nouvelle "Petite reine". En attendant son retour sur les bords de la Varenne aux beaux jours.

# Les chantiers jeunes de l'EGT

*Travaux manuels, autonomie du quotidien, vie de groupe et loisirs... Pendant une semaine, les ados de l'Espace Georges Thurin vivent au rythme des Chantiers jeunes, loin des yeux des parents. Un dispositif qui se déroule une fois par an et qui se veut avant tout un apprentissage de la vie en collectivité... et dans la bonne humeur.*



Chloé, Evan, Louise, Mathis, Maxence et Océane. Ils ont entre 14 et 16 ans, ils sont très motivés et fréquentent le QG jeunes de l'EGT. Pour les vacances de la Toussaint ils se sont inscrits aux Chantiers jeunes du centre social. Une semaine intense, réglée dès le petit-déjeuner dans les mobil-homes du Camping de Marqueval, à Dieppe. Ensuite, atelier bois et défrichage du jardin partagé aux étangs avant de pouvoir profiter des activités de loisirs de l'après-midi : sortie patinoire, bowling, ciné... « *Au lieu de rester sur la console on découvre d'autres choses* » témoigne Evan, ravi par le séjour.

## Un projet reporté

Ce dispositif a permis l'ouverture de chemins de randonnée ou la transformation de la cabine téléphonique en boîte à livres, installée devant la gare. Pour les congés automnaux, les projets sont tout autres, avec la création d'un jardin potager au groupe scolaire. Mais les travaux apportent souvent leur lot d'aléas. L'EGT n'a pu obtenir de mini-pelle pour décaisser et défricher le terrain voisinant la cour de récréation. « *Pourtant, l'appel sur les réseaux sociaux a bien fonctionné* » se félicite Samuel Tondou, animateur à l'EGT, « *nous avons reçu des dons de grillages, de palettes, de composteurs et de récupérateurs d'eau* ». Pour la mini-pelle indispensable, ce n'est que partie remise, « *Il y avait une volonté commune pour ce chantier avec l'école et l'IME qui devait y participer* » regrette Samuel.

« *Mais le projet n'est pas abandonné* » assure Elodie Da Silva, encadrante du Chantier jeunes avec Samuel, « *on a dû s'adapter pour les vacances* ». Et en attendant, les jeunes ont anticipé cette reprise en fabriquant un portillon en bois. Une fois mis en place, il permettra aux écoliers et aux jardiniers en culotte courte d'aller de la cour de l'école au jardin. Munis des

Équipements de Protection Individuelle obligatoires et après l'enseignement des gestes de sécurité de base, les ados ont recyclé les palettes, scié, percé et assemblé « *ils ont tout réalisé jusqu'à la dernière couche de lasure* » se satisfait Samuel, « *avant, certains n'avaient jamais tenu un marteau. On a vu l'évolution !* »

## Assumer le quotidien

Une fois les travaux de menuiserie accomplis, direction le jardin potager de l'EGT. « *Nous voulions garder un lien avec le projet de base. Travailler dans un potager permet de comprendre le cycle de la nature et de mieux la respecter* ». C'est binette à la main en plein désherbage et tondeuse mécanique en action que l'on retrouve nos

six ados. L'ambiance est des plus détendue et les éclats de rire succèdent aux piques amicales. « *On a un bon groupe !* » plaisante Océane.

L'après-midi est consacrée aux activités loisirs, un ciné, une partie de bowling... Avant d'aller arpenter les rayons d'une grande surface pour l'achat des victuailles du dîner. « *C'est eux qui préparent les repas et font la vaisselle, nous les animateurs, nous sommes en vacances* » ironise gentiment Elodie. Une prise de responsabilité et d'autonomie qu'apprécient les jeunes de l'EGT, ils doivent se débrouiller pour assumer pour tout le groupe, « *nous sommes entre nous et on se sent bien. Le fait d'être aussi au camping permet de nous évader de la routine et du collège...* » Ainsi que des parents ! ■



*Pendant que certains s'occupent du désherbage, d'autres charrient à la pelle et à la brouette plusieurs mètres cubes de terre.*



*« ils ont tout réalisé jusqu'à la dernière couche de lasure » Samuel.*

**La saison a redémarré à grandes foulées pour les clubs de l'ESA. Que ce soit en sport collectif ou individuel le nombre de licenciés est en hausse, aussi bien en adultes que chez les enfants. Un second souffle retrouvé après les deux années rythmées par les aléas sanitaires.**

## Tennis de table

### Cure de jeunesse autour des tables

Rajeunir le club et retrouver une nouvelle dynamique, les enjeux des bénévoles semblent marquer des points en ce début d'année sportive avec l'arrivée de nouvelles licences. Entraîné par Cédric Morel, les jeunes pongistes s'affrontent lors des tournois internes au club et 2 équipes sont inscrites en championnat Jeunes du district. « Et il y a toujours la possibilité de prendre une licence en cours de saison » souligne un encadrant, « nous faisons 4 cours gratuits de découverte pour que les enfants aient le temps de la réflexion ».

Le handicap n'en est pas un à l'ESA. Animés par Michel Eude, les cours dédiés au sport adapté sont plébiscités et le Tournoi



annuel de Ludiping est désormais inscrit dans le marbre des manifestations locales.

A la salle Jean-Marie Lepront, c'est désormais sous un éclairage refait à neuf que les joueurs peuvent échanger leurs sets. L'investissement des matériaux d'électricité et des faux plafonds, pour un montant de 9 000€, a été financé par la commune et les bénévoles du club ont assuré la main

d'œuvre en retroussant les manches. En quelques jours ils ont démonté les anciens luminaires pour installer un éclairage plus linéaire et plus adapté à leur pratique.

**Cours enfants, avec Cédric Morel : le mardi de 17h30 à 18h30, adultes : le lundi et mercredi de 17h à 19h30 et le sport adapté avec Michel Eude : le mardi de 10h à 12h.**



**BRUNO EMONT**

D'abord chauffeur taxi, Bruno Emont orienta sa carrière professionnelle sous d'autres flots. Embauché dans les années 80 à la piscine des Tournesols, le maître-nageur gardera son poste jusqu'à la fermeture du bassin. Durant toutes ces années, l'agent municipal a appris à nager à des centaines de scolaires. De par sa bonhomie et son caractère jovial les enfants l'appréciaient, n'hésitant pas à l'appeler affectueusement « Nounours ».

A l'heure de la retraite, Bruno a gardé son goût pour la transmission du sport en entraînant les jeunes du DUC Rugby, un club cher à son cœur. C'est avec tristesse que nous avons appris son décès le vendredi 30 septembre.

## Football

### L'école de foot de nouveau sur le terrain



Pour ne plus avoir d'équipes jeunes la saison passée, l'ESA a pris 6 points de pénalité ce qui a relégué l'équipe phare en Championnat de 1ère Division. « Un club comme Arques se doit d'avoir des enfants » insiste Christophe Maizeret, convaincu que l'avenir du foot arquais passe par le bon encadrement des plus jeunes. Entraîneur du club d'Auffay de l'équipe 1ère et sénior, responsable de plusieurs écoles de foot, le coach n'a pas voulu rester les deux pieds dans les mêmes crampons, « tout le club s'est retroussé les manches ! Nous avons distribué

des flyers, organisé des journées portes ouvertes et nous offrons les licences aux enfants. Récupérer les jeunes demandent un travail d'équilibriste ». Mais les efforts fournis ne sont pas vains, le recrutement a fonctionné et 3 équipes U7, U9 et U11 ont ainsi vu le jour pour cette rentrée.

**Si vous êtes intéressés par l'école de foot, rendez-vous chaque mercredi au stade de la gare de 15h30 à 17h ainsi que le samedi après-midi pour les rencontres de plateau avec les clubs locaux.**

## Basket

### Des licences, encore des licences !



Depuis plusieurs années, c'est dynamique sous les paniers arquais ! Résultats et licences sont au rendez-vous, ce qui n'est pas pour déplaire au président de l'ESA basket, Franck Dumont. « Et ça redémarre fort ! Nous avons franchi la barre des 100 licenciés en fin de saison, et nous sommes déjà en hausse. Il y a cette année une forte demande pour le loisir, que ce soit en féminine ou en équipe masculine ».

Côté équipe 1<sup>ère</sup>, 6 clubs devaient descendre de la R3, Arques en a fait partie.

Pas d'alarmisme pour autant, l'ESA a du répondant et offre un jeu offensif tout en étant lucide, « Nous ne visons pas la montée pour cette année, sauf évidemment si le championnat le permet ». En attendant, le club continue d'envoyer des jeunes en formation d'entraîneur, peut-être l'une des clés de la réussite du basket local. Il est possible de prendre sa licence en cours d'année, « et on accueille tout le monde ! ».

Tous les détails et horaires d'entraînements sur la page FB : ESA-Basket jeunes.

## Handball

### Dernières passes pour l'Entente



L'Entente Nord 76 avec entre autres Saint-Nicolas vit sa dernière saison. La prochaine rentrée pour l'équipe féminine qui évolue en Prénationale se fera sous les couleurs de l'ESA. Pas une raison pour baisser la garde, bien au contraire ! Sous le regard de leur entraîneur Martial Tarlié, les filles en rouge et noir font preuve d'une belle agressivité en attaque et d'un bloc défensif solide. Des

résultats prometteurs pour ce championnat et pour l'avenir de la future équipe arquaise.

Mais avant de monter sur les podiums, il faut se former, et dès le plus jeune âge. L'école de hand accueille garçons et filles à partir de 6 ans, tous les mercredis au gymnase de l'Etoile à 17h30. Une pépinière qui prend les licences en cours de saison, n'hésitez pas !

## Karaté

### Coupe Christian Levasseur



« Traditionnellement, la Coupe du Samourai mettait à l'honneur un jeune pratiquant. Mais, cette année, nous avons un peu changé les codes » commente Bernard Butel, président de l'ESA Karaté. Désormais nommé Coupe Levasseur en hommage à son ancien professeur, c'est Gaétan Ligot, l'aîné des licenciés, qui a eu la primeur de recevoir le trophée.

« Il y a longtemps j'avais fait un peu de judo et j'ai toujours été attiré par les arts martiaux ». A 67 ans, malentendant, Gaétan endosse le kimono et surmonte son handicap. « J'ai parfois un peu de mal avec les noms japonais, mais je progresse ! » s'amuse le karatéka. « Ici c'est un club vraiment sympa, les gradés prennent le temps de nous expliquer et de nous démontrer les enchaînements. Nous ne sommes pas mis de côté parce que l'on débute. » Aussi, lors de la remise de la Coupe devant les officiels et le public, l'émotion a été très forte pour Gaétan qui n'a pu retenir quelques larmes, « c'était un grand honneur pour moi qui ne suis qu'un débutant et qui ai connu Christian Levasseur ».

# Expression libre

## ENSEMBLE, CONSTRUISONS DEMAIN

Comme un certain nombre d'entre vous, nous sommes en colère !

Les mobilisations qui s'organisent dans notre pays depuis quelques semaines par nos concitoyens qui voient le coût de la vie flamber alors que les salaires n'augmentent pas, reflètent le mal-être de notre société.

Les collectivités sont aussi impactées par l'inflation des prix du gaz et de l'électricité.

Il est certain que si l'Etat n'intervient pas, cette augmentation aura un impact sur notre budget de fonctionnement, ce qui engendrera une difficulté pour nos communes à investir.

N'oublions pas que les collectivités territoriales sont les premières à faire travailler un grand nombre d'entreprises locales, ce qui aurait un effet dévastateur sur les emplois de ce secteur.

Nos services publics qui prennent soin des habitants au quotidien ne peuvent être sacrifiés au profit des marchands d'énergie.

Ne nous enfermons pas dans une sorte de fatalité, des solutions existent : il faut augmenter les salaires et les pensions et ne pas se contenter du versement de primes défiscalisées et exonérées de cotisations sociales.

Il faut reconnaître l'électricité et le gaz comme des biens de première nécessité et recréer un grand service public de l'énergie.

De plus, il faudrait bloquer les prix de l'énergie comme le permet la loi.

Mobilisons-nous pour changer le monde, la lutte ne fait que commencer.

## LE RENOUVEAU POUR TOUS



## LES NUMÉROS D'URGENCE

En France, chaque service de secours a son numéro d'appel :

- Le **15**, pour le Service d'aide médical urgent (SAMU).
- Le **17**, pour Police secours, besoin d'intervention ou signaler une infraction.
- Le **18**, pour joindre les Sapeurs-pompiers en cas de mis en péril de biens ou de personnes ou d'accidents.
- Le **114**, numéro d'urgence dédié aux personnes sourdes et malentendantes. Il ne reçoit pas les appels vocaux téléphoniques mais est accessible par FAX ou SMS.
- Le **119**, pour une situation d'enfant en danger.
- Le **196**, pour solliciter les secours en mer.
- Le **3919**, numéro d'écoute et d'orientation pour les femmes victimes de violences.

Mais si vous voyagez dans un pays de l'Union européenne, le **112** est le numéro d'urgence unique pour tous les besoins de secours en cas d'accident, incendie, cambriolage, témoignage, ...

En cas de crise ponctuelle, les pouvoirs publics peuvent mettre à la disposition de la population un numéro d'appel permettant d'obtenir des informations sur la crise en cours.

### ATTENTION :

Lancer une fausse alerte auprès des pompiers ou du Samu, en faisant croire à un accident ou à un incendie par exemple, est un délit qui peut être puni jusqu'à 2 ans de prison et 30 000 € d'amende.

## CHANGER DE NOM, C'EST POSSIBLE

La législation a évolué depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2022 et les procédures pour changer de patronyme ont été simplifiées. Si vous voulez porter le nom de votre parent qui ne vous a pas transmis le sien, ou en cas de patronyme difficile à porter ou pour tout motif légitime, vous pouvez faire entamer une procédure de changement de nom par décret. La demande doit être publiée sur le Journal Officiel (service en ligne, le coût de la publication est facturée 110€ ). Votre demande doit ensuite être envoyée au ministère de la justice pour être étudiée. En fonction de la complexité du dossier, le délai de réponse peut durer plusieurs mois. Si votre demande est acceptée, un décret sera publié au Journal Officiel et le Procureur de la République modifiera vos actes d'état civil.

Démarche et infos : [service-public.fr](https://service-public.fr)

## Roger Ancel (23/12/1935 - 26/09/2022)

Embauché à l'entretien sur le site d'Alpine, Roger Ancel a terminé sa carrière professionnelle au service des préparations de pièces. En 1989, il se présente aux élections municipales sur la liste de Guy Sénécals. « C'était une personne impliquée, avec qui il fallait argumenter lorsque nous n'avions pas la même vision des choses. Mais nous pouvions discuter » se souvient le maire.



Assidu dans sa mission et au sein de l'équipe municipale dont il a été conseiller pendant 12 ans, il est nommé ensuite adjoint en charge de la sécurité. Il termine son mandat lors du renouvellement de mandature avec Maryline Fournier à l'âge de 85 ans. Le conseil municipal adresse toutes ses sincères condoléances à ses proches.

NOCES D'OR



## A l'unisson depuis plus de 50 ans

Née à Dieppe, Edith Follin a emménagé à Arques dès son enfance où elle a effectué toute sa scolarité. Elle travailla au Vert Galant à Calmont, puis chez Alcatel et enfin à Kerplass au Petit-Apperville. Mais c'est à la Musique d'Arques que la cymbaliste fera la rencontre du saxophoniste Alain Quibel. Natif d'Auffay il effectuera sa carrière professionnelle chez Vinco puis chez Ericson à Saint-Nicolas. Une passion commune, une même portée, la musique qui allait unir Edith et Alain était déjà

écrite et fût scellée officiellement devant Guy Sénécals le 15 juillet 1972.

50 ans plus tard, dans la même salle, mais entourés de leurs amis, enfants, petits-enfants et arrière petit-fils, les époux ont renouvelé leur vœu de vie commune devant Maryline Fournier. « Un couple discret, que j'affectionne particulièrement » souligne M<sup>me</sup> le maire. Deux épicuriens qui ne pouvaient que se rencontrer, Alain affectionnant la pêche et la cueillette, Edith, fin cordon bleu.

## Ils jouent la même partition depuis 50 ans

9 septembre 1972, Marcelle dit « Oui » à Alain devant M. le Maire Guy Sénécals, officialisant ainsi leur union. 50 ans plus tard, cette fois-ci, c'est devant Maryline Fournier que les époux Pesquet se sont échangés leur désir de continuer à jouer la même partition. La musique, une passion commune pour ce couple d'arquais. Cymbalière à la Musique d'Arques, Marcelle participait au « réveil en fanfare » du Jour de l'An pendant lequel les musiciens réveillaient les habitants. Une tradition festive tombée dans l'oubli aujourd'hui, mais en 1972, elle permit à Marcelle et Alain de se rencontrer et d'échanger les vœux. Vœux qui se sont terminés par une bague au doigt dans la même année !



Couple discret et fortement attaché à Arques, Marcelle s'occupait du foyer familial et de leur cinq enfants pendant qu'Alain travaillait chez Kerplas. Il finira sa carrière professionnelle chez Nestlé. Joueur de tambour dans l'association arquaise, Alain est également dans les rangs de la fanfare des Sapeurs-Pompiers de Dieppe. Quant à Marcelle, elle s'adonne avec patience au travail du point de croix.

Entourés de leurs amis et de leur famille, Alain et Marcel Pesquet sont bien décidés à continuer leur duo.

## ÉTAT CIVIL

### Naissances

- 06 juillet : DRY Maëlya  
25 juillet : BRUNET Axel  
11 août : BOUTIGNY MASURAIS Timéo  
19 août : BUNET Layannah  
23 août : NOËL Emma  
26 août : TÊTE Eden  
27 août : DOUVILLE Léonard  
31 août : CAPRON Marguerite  
02 septembre : LANCIEN Lana  
04 septembre : FÉRÉ Mathias  
29 septembre : TAILLEUX Lenny  
02 octobre : LALLINEC Joye  
03 octobre : HARDY Flavien  
10 octobre : GOULEY Swann  
15 octobre : CORDIER Marceau

### Mariages

- 09 juillet : ABRAHAM Armand et PESQUET Kathia  
30 juillet : CAPRON Nicolas et GOULEY Elodie  
20 août : GILLE Sabine et THIEBAUT Natacha  
03 septembre : LEFEBVRE Philippe et A VOME MEZUI Marie  
10 septembre : DIOP Aboubakrine et AL MA WLA WI Nora

### Décès

- 21 juin : TROUDE Jean-Jacques  
22 juin : LECOMTE Thérèse, née LEFORT  
01<sup>er</sup> juillet : ARCHILLE Gilbert  
02 juillet : LEMERCIER Roland  
04 juillet : AVIT Jacqueline, née PINOTEAU  
10 juillet : MEMAIN Simonne, née CASSIN  
11 juillet : DENOYER Guy  
11 juillet : DELORME Yves  
12 juillet : DOUBLET Jean-Michel  
18 juillet : GIFFARD Andrée, née HAMEL  
21 juillet : SURETS Maurice  
25 juillet : FRAMEZELLE Pierrette, née LEROY  
27 juillet : MOGNAN Christian  
30 août : MICHEL Alain  
15 sept. : LEVILLAIN Jeannine née ROUSSEL  
26 sept. : ANCEL Roger  
28 sept. : PETITEVILLE Paulette, née MOISANT  
05 octobre : CALDERIN GUTIERREZ Carmen, née ARGUELLES  
09 octobre : CHABOT Christine  
27 octobre : BOYELDIEU Monique, née LEFEBVRE

## Octobre Rose

*Originaires des Etats-Unis, la 1<sup>ère</sup> campagne d'Octobre Rose a été lancée en France en 1994. Symbolisée par un ruban rose des actions se déroulent durant tout le mois d'octobre pour récolter des fonds et surtout, pour sensibiliser au dépistage du cancer du sein. Première cause de décès par cancer chez la femme, et pourtant, diagnostiqué à temps, 90 % des cas sont soignés. Plusieurs associations nationales et locales martèlent le même message : « dépistez-vous ! »*



## Thé à la rose

Dimanche 9 octobre, plus de 70 personnes sont venues participer au thé dansant organisé par l'Ametpa, l'association CORD 76, la Commune et l'EGT. Une après-midi sous le signe de la convivialité, de l'échange et bien sûr, de la danse. Sur l'estrade de la salle Alice Guy, le tempo était assuré par le « Duo Guinguette » au son du piano à bretelles.



Grâce à la vente des pâtisseries réalisées par l'EGT, 523 € de dons ont reversés à CORD 76. Un joli succès pour cette première édition qui devrait être renouvelée l'année prochaine.

## La marche solidaire



Samedi 22 octobre, c'est en baskets et chaussures de randonnées que ce sont retrouvées 80 personnes au gymnase de l'Etoile. Un rendez-vous organisé par la Commune, avec le soutien de l'AMETPA, de l'EGT ainsi que la Ligue contre le cancer, présente avec un stand d'information. Les randonneurs qui s'étaient acquittés d'une participation de 5€ ont eu le choix entre deux parcours : l'un de 5 km sinuant entre les étangs de la Varenne, l'autre, de 10 km avec une montée au château. « *Ce n'est pas une course, c'est une marche solidaire !* » a lancé Maryline Fournier lors du départ. Après leur promenade bucolique, les deux groupes se sont retrouvés autour de la Petite Conserverie où l'EGT proposait ses crêpes et ses pâtisseries maison. La participation et la vente des (bons) produits de l'EGT ont permis de reverser la somme de 400€ à la Ligue.

## Halloween, frissons et fous rires

Fin octobre, si vous avez le cœur fragile, évitez à la tombée de la nuit la rue du Bel, celle qui mène au cimetière. Spectres, fantômes, squelettes et zombies se sont donné rendez-vous dans le jardin de la famille Dubois. Si vous en avez le courage, pénétrez dans le domaine familial, mais gare où vous mettez les pieds ! Près de la poupée Chucky, des tarentules géantes veillent sur la guillotine et le gibet, près du cercueil entre-ouvert, non-loin de corps démembrés et de clowns effrayants. Un univers à la Stephen King et à la John Carpenter, de quoi mourrir de peur... Ou de rire !

« Il y a 4-5 ans, pour Halloween, j'avais mis un squelette dans le jardin qui sortait de terre et les passants s'arrêtaient en rigolant tout en



Frissons

prenant des photos » se remémore Sylvain Dubois. Une blague qui a pris d'horribles proportions ! « Cette année j'ai commencé à construire les décors en avril et il m'a fallu plus de quinze jours pour tout assembler dans le jardin ». Matériaux de récupérations, mannequins dans les magasins, Led à basse consommation, Sylvain recycle tout ce qu'il peut pour sa maison de l'horreur. Une animation qui fait le buzz sur les réseaux et qui a déplacé des curieux de toute la région, du Havre, de Montivilliers, « nous avons même eu des visiteurs qui ont fait 2h30 de route ! » Et le plus drôle, nous avoue Sylvain, « je ne suis vraiment pas fan de ce genre de films ! C'est juste pour amuser les enfants ».

